

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 11 avril 2018 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Richard Léveillé
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen
Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Louise Robert
Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Vérificateur :

Monsieur Simon Gaudreau de la firme Dignard Éthier CPA Inc.

Citoyens

Monsieur Paul Grondin

Monsieur Laurier Henri

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

Note au procès-verbal

Les membres du conseil municipal se sont rencontrés à compter de 18h30 afin de prendre connaissance du préambule relatifs aux états financiers 2017.

2018-04-115 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, tout en ajoutant un point à varia.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-116 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-117 Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu :

Que la municipalité de Lac-Sainte-Marie autorise la présentation du projet de jeux d'eaux au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

Que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Lac-Sainte-Marie à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

Que la municipalité de Lac-Sainte-Marie désigne Monsieur le directeur général Yvon Blanchard comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-118 Adoption des états financiers 2017

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu que les états financiers 2017 soient adoptés tels que présentés par Monsieur Simon Thibault de la firme Dignard Ethier, CPA Inc.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Le rapport mensuel du mois de mars 2018 n'a pas été produit ni présenté par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

2018-04-119 Appui de la résolution # 2018-R-AG101 de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau portant sur le Centre intégré de santé et de services sociaux de la MRC de l'Outaouais – Services de proximité dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'appuyer la résolution # 2018-R-AG101 de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau portant sur le Centre intégré de santé et de services sociaux de la MRC de l'Outaouais – Services de proximité dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

Transmettre une copie de la présente résolution au Premier Ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard, à Monsieur le Ministre de la Santé, Gaétan Barrette ainsi qu'à Madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, Ministre responsable de la région de l'Outaouais et Ministre de la Justice.

Transmettre également une copie de la présente résolution aux MRC de l'Outaouais, aux municipalités locales de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, à la Ville de Gatineau ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités pour appui.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-120 Appui de la résolution # 2018-R-AG102 portant sur les Préoccupations – Services de proximité en santé et services sociaux dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau – Demande au ministère de la Santé et des Services sociaux

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'appuyer la résolution # 2018-R-AG102 portant sur les Préoccupations – Services de proximité en santé et services sociaux dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau – Demande au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Transmettre la présente résolution au Ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Gaétan Barrette, afin que le budget alloué à la région de l'Outaouais, au budget 2019, puisse être révisé à la hausse, afin de permettre le maintien des services offerts en région et le déploiement de certains services spécialisés, au bénéfice de toute la population de l'Outaouais.

Transmettre également une copie de la présente résolution au Premier Ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard, à Monsieur Jean Hébert, président-directeur du CISSO ainsi qu'à Madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, ministre responsable de la région de l'Outaouais et ministre de la Justice ainsi qu'au caucus libéral de l'Outaouais.

Transmettre aussi une copie de la présente résolution aux MRC de l'Outaouais, aux municipalités locales de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ainsi qu'à la Ville de Gatineau pour appui.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-121 Appui de la résolution # 2018-03-073 de la municipalité de Montcerf-Lytton portant sur une demande au gouvernement/incitatifs aux entreprises

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'appuyer la résolution # 2018-03-073 de la municipalité de Montcerf-Lytton portant sur une demande au gouvernement/incitatifs aux entreprises, résolution s'adressant directement au Premier Ministre, Monsieur Philippe Couillard, afin que son gouvernement procure des incitatifs aux entreprises qui s'installent en région dévitalisée comme la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-122 Appui de la résolution # 2018-03-074 de la municipalité de Kazabazua quant à une demande d'installation de panneaux radars pédagogiques sur la route 105 au nord et au sud de leur village

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu d'appuyer la résolution # 2018-03-074 de la municipalité de Kazabazua qui s'adresse directement au Ministère de Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports quant à l'installation de panneaux radars pédagogiques sur la route 105 au nord et au sud de leur village.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-123 Mandat au Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau quant à la réfection du quai public

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de mandater le Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour la préparation des plans et devis concernant la réfection du quai public de la municipalité, en respectant le budget alloué par le Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-124 Remplacement du panneau destiné à la vente du terrain situé au 140, chemin Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de remplacer le panneau destiné à la vente du terrain situé au 140, chemin Lac-Sainte-Marie et de le remplacer par un panneau avisant la population de la création d'un éventuel parc municipal à cet endroit.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-125 Camp de jour 2018

Considérant que le sondage a été prolongé à plusieurs reprises afin de déterminer les besoins des familles quant à la tenue d'un camp de jour durant la saison estivale 2018 et que seulement 3 réponses ont été acheminées à la municipalité à la suite dudit sondage.

Considérant que le 2 février 2018, le Ministère de la Famille informait la municipalité que sa demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde n'a pas été retenue.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de ne pas investir des ressources dans l'organisation d'un camp de jour 2018 puisque les besoins de la population sont minimes et qu'aucune subvention n'a été accordée pour ce projet.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-126 Inscription au 50^e Congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'inscrire Monsieur Martin Lafrenière de la brigade des pompiers volontaires au 50^e Congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu du 2 au 5 juin à l'Hôtel Rimouski à Rimouski.

Payer les frais d'inscription au montant de 455.00 \$, plus taxes, à partir du poste budgétaire # 02-22000-494 et les frais de déplacement ainsi que les frais d'hébergement dudit participant.

Réserver le véhicule utilitaire de la municipalité pour le déplacement de ce dernier à cet événement.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-127 Appel d'offres sur invitation pour remplacer la toiture du Centre administratif municipal

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour remplacer la toiture du Centre administratif municipal.

Considérant que deux soumissions ont été déposées dans le cadre de cet appel d'offres, soient celles-ci :

- Couvreur Rochon au montant de 15 837.81 \$, incluant les taxes applicables.
- Ray Matte et Fils, Couvreur au montant de 18 500.00 \$, excluant les taxes applicables.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de retenir la soumission de Couvreur Rochon au montant de 15 837.81 \$, incluant les taxes applicables, à partir du poste budgétaire # 02-13000-522, pour remplacer la toiture du Centre administratif municipal.

Autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle et le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires à ce contrat.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-128 Assemblée générale annuelle du Pôle d'Excellence en récréotourisme de l'Outaouais

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que Monsieur le maire Gary Lachapelle assiste à l'Assemblée générale annuelle du Pôle d'Excellence en récréotourisme de l'Outaouais qui se tiendra en 2018.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-129 Renouvellement de permis # 203648 auprès du Ministère de la Culture et Communication

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de renouveler le permis # 203648, au montant de 61.75 \$, auprès du Ministère de la Culture et Communication, à partir du poste budgétaire # 02-70120-522.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-130 Demande de remboursement de Madame Charlie-Ann Dubeau – Frais de déplacement et d'inscription au Gala de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu de rembourser les frais de déplacement, au montant de 58.30 \$ à partir du poste budgétaire # 02-11000-310, et d'inscription au montant de 150.00 \$, plus taxes, à partir du même poste, au Gala de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau de Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame la conseillère Françoise Lafrenière au siège # 4 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement # 2018-05-002 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires et abrogeant le règlement 2007-12-001, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Françoise Lafrenière
Conseillère au siège # 4

2018-04-131 Lettre de félicitation au comité organisateur de la 9^e édition du Festival des arts de la scène Val-Gatinois

Considérant que la 9^e édition du Festival des arts de la scène Val-Gatinois (Festival) a eu lieu du 10 au 17 mars 2018 et que la participation a été excellente en raison du travail d'organisation remarquable effectué par le comité organisateur dudit Festival.

Considérant que le Festival offre non seulement des spectacles d'envergure et de grande qualité, mais contribue également aux retombées économiques et sociales dans la municipalité et dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

Considérant que la Chambre de commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau a tenu son gala samedi dernier au Club de golf algonquin de Messines et que Madame Nadine Pinton et Monsieur Denis Labelle, membres fondateurs et organisateurs du Festival des arts de la scène Val-gatinois ont reçu la Plaque JR L'Heureux puisqu'ils ont travaillé au mieux-être des concitoyens et ils ont contribué à faire progresser l'essor économique de la communauté de Lac-Sainte-Marie et de la région.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de transmettre une lettre de félicitations aux membres du comité organisateur du Festival afin de souligner l'excellente organisation et au rayonnement de la 9^e édition du Festival ainsi que la poursuite de la prochaine édition.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-132 Lettre de félicitation à la Ferme Sage Enr.

Considérant que la Chambre de commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau a tenu son gala samedi dernier au Club de golf algonquin de Messines et que l'honneur de l'entreprise agricole de l'année a été décerné à la Ferme Sage Enr.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu de transmettre une lettre de félicitations à Madame Cheryl Sage-Christensen et à Monsieur Stan Christensen pour l'excellente contribution et au rayonnement de l'économie locale.

Le président demande le vote.

2018-04-133 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme ClimatSol-Plus

Considérant que le Programme ClimatSol-Plus vise à soutenir les municipalités à réutiliser des terrains contaminés, comme celui situé au

cœur du village, et constitue un avantage indéniable, tant du point de vue économique que du point de vue environnemental.

Considérant qu'avec la mise en œuvre du programme ClimatSol-Plus, le Québec s'assure de maintenir un soutien financier à la réhabilitation des terrains contaminés, dans la continuité du Programmes ClimatSol aux municipalités.

Considérant que le programme comporte deux volets dont particulièrement le volet 1 qui vise la réhabilitation des terrains contaminés ainsi qu'au développement durable afin de réaliser le projet d'un parc visant l'amélioration du tissu social et des conditions de vie.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu que la municipalité de Lac-Sainte-Marie autorise la présentation du projet de parc au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du Programme ClimatSol-Plus.

Que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Lac-Sainte-Marie à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

Que la municipalité de Lac-Sainte-Marie désigne Monsieur le directeur général Yvon Blanchard comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-134 Journal des déboursés

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 9248 à 9325 inclusivement pour un montant total de 183 889.56 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-135 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 9 à 13 au montant de 109 889.88 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-136 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 31 mars 2018 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorière Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-137 Amendements aux postes budgétaires

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'amender les postes budgétaires au montant de 2 148.00 \$ afin de rééquilibrer le budget de la municipalité tels que présentés par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame la conseillère Denise Soucy au siège # 3 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement # 2018-05-001 portant sur la rémunération et allocation des élus municipaux abrogera le Règlement # 2007-02-001, et il sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Denise Soucy
Conseillère au siège # 3

2018-04-138 Renouvellement de l'adhésion 2018 auprès du Réseau québécois de villes et villages en santé

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de renouveler l'adhésion 2018 auprès du Réseau québécois de villes et villages en santé au montant de 63.00 \$ à partir du poste budgétaire # 02-11000-494.

Le président demande le vote.

2018-04-139 Renouvellement de l'adhésion 2018 auprès Carrefour Action Municipale Famille

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de renouveler l'adhésion 2018 auprès du Carrefour Action Municipale Famille au montant de 76.00 \$, plus les taxes applicables, à partir du poste budgétaire # 02-11000-494.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-140 Assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO de l'Outaouais

Considérant que l'Assemblée générale annuelle (AGA) du Réseau BIBLIO de l'Outaouais se tiendra 2 juin 2018, à compter de 10h00, au Centre récréatif d'Otter Lake.

Considérant que les personnes qui désirent s'inscrire devront remplir le formulaire d'inscription et le transmettre à Madame Sylvie Cadrin dudit réseau avant le 25 mai 2018, au coût de 27.00 \$.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'inscrire Madame Marie-Pold Lacaille, responsable de la bibliothèque municipale ainsi qu'une des employées occasionnelles (dont une rotation parmi elles sera faite à chaque année afin d'y participer), Madame la conseillère Françoise Lafrenière et Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand à l'AGA du Réseau BIBLIO de l'Outaouais.

Réserver le véhicule utilitaire de la municipalité pour leur déplacement à cet événement.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame la conseillère Françoise Lafrenière au siège # 4 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement # 2018-05-003 relatif au terrain de camping et au stationnement sur les terrains municipaux dans le secteur du quai public abrogera le Règlement # 2005-06-001, et il sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Françoise Lafrenière
Conseillère au siège # 4

2018-04-141 Inscription au 30^e Colloque du Carrefour Action Municipale Famille du 14 au 15 juin 2018 à Montréal

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'inscrire Madame la conseillère Denise Soucy, responsable des questions familiales, et Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand au 30^e Colloque du Carrefour action municipale et famille, sous le thème « 30 ans d'engagement, tourné vers l'avenir », qui se tiendra du 14 au 15 juin 2018, à Montréal.

Payer les frais d'inscription au montant de 300.00 \$, taxes comprises, pour la durée du colloque et d'assumer les frais de déplacement et d'hébergement pour la durée dudit colloque.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-142 Demande d'un certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin d'effectuer la réfection du quai public

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de désigner Monsieur Joël Lacroix, ingénieur du Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, à signer toute demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-143 Mandat au Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau quant à la Montée Jean-Marc

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu de mandater le Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau afin de relever le terrain de la Montée Jean-Marc et ce, en fonction d'un budget de 3 000.00 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-144 Embauche de personnel faisant partie de la liste de rappel de préposées à la bibliothèque municipale

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'embaucher le personnel suivant afin de créer une liste de rappel de préposées à la bibliothèque municipale lorsque la responsable est absente, soient :

- Madame France Perron
- Madame Sylvie Brunet
- Madame Claire Lyrette

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-145 Demande de soumission par invitation pour l'achat de chlorure de calcium 80 à 87 %, avec certification B.N.Q., de la Municipalité de Kazabazua, regroupée avec : Lac-Sainte-Marie, Low et Entreprise Atlas

Considérant qu'une demande de soumission par invitation pour l'achat de chlorure de calcium 80 à 87 %, avec certification B.N.Q., a été transmise par la Municipalité de Kazabazua, et regroupe les municipalités de Lac-Sainte-Marie, Low et Entreprise Atlas.

Considérant que les coûts des soumissions devront comprendre les coûts unitaires incluant le transport à partir de l'usine (taxes non incluses).

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de participer collectivement à l'appel d'offres pour l'achat de 20 ballots de 1000 kg de chlorure de calcium et de transmettre la présente résolution à Monsieur Pierre Vaillancourt de la municipalité de Kazabazua.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-146 Remplacement du camion de service incendie

Considérant que suite à une inspection du camion de service incendie par un agent de la Société d'assurances automobiles du Québec, celui-ci a révélé que la structure se détériore au point d'être un danger si ce véhicule est utilisé.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de louer un véhicule similaire au camion de service incendie au montant de 29.00 \$ par jour et de poursuivre des démarches de le remplacer en faisant l'acquisition dudit véhicule.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

La responsable des questions familiales, Madame la conseillère Denise Soucy, participera à la séance d'information de KazCan, qui se tiendra le 17 avril prochain, à compter de 14h00.

Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

2018-04-147 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 19h52.

Gary Lachapelle,
Maire

Yvon Blanchard,
Secrétaire-trésorier